Direction des Jurys de l'enseignement secondaire
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

CONSIGNES D'EXAMEN

Cycle	2026-2027/1
Titre	CESS Professionnel
Matière	Langues Modernes 1 (2h)

I. Informations générales

Identification de la matière

Nom de la matière dans le décret :
Langue moderne 1 (anglais, néerlandais ou allemand)

Équivalent horaire : **2h**

Concerne **uniquement** les sections suivantes :

- Restaurateur
- Vendeur

Programme

Selon la règlementation, les questions et thèmes abordés dans les examens portent sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Référence W-B E du programme : **503/2020/240**

Le **programme** est téléchargeable via ce lien.

Rappel : **ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles**. Ce document vient en complément du programme et précise notamment les modalités d'évaluation.

Titre visé

Certificat d'enseignement secondaire supérieur d'enseignement professionnel (CESS P).

II. Organisation de l'examen

Modalités de passation

Type d'examen : écrit **ET** oral

Écrit : maximum 3h ou 3h30 pour les candidats bénéficiant d'aménagements raisonnables
Oral : +/- 20 minutes par candidat

Le candidat commence par présenter un examen écrit, qui représente **60% de la note finale** pour l'évaluation des Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) suivantes :

- Écouter pour (s') informer et/ou (faire) agir ➡ 20%
- Lire pour (s') informer et/ou (faire) agir ➡ 20%
- Écrire pour (s') informer et/ou faire agir ➡ 20%

⚠ Les épreuves écrites débutent par la compréhension à l'audition. Il est donc impératif que chaque candidat se présente au poste de prise de présence au plus tard 15 minutes avant l'heure du début de l'épreuve. Tout retard entraînera un refus d'accès à la salle pendant la CA afin de ne pas perturber l'écoute des autres candidats.

Ensuite, à une date ultérieure, s'organise **un examen oral (40% de l'épreuve)** pour l'évaluation des UAA suivantes :

- Parler sans interaction pour (s') informer et/ou faire agir ➡ 10%
- Parler en interaction pour (s') informer et/ou faire agir ➡ 30%

Seuls les candidats :

- inscrits à l'examen de LM 1 ET ayant présenté l'examen écrit

OU

- dispensés de l'examen écrit mais non dispensés à l'oral ET inscrits à l'examen oral peuvent présenter cette épreuve.

Ces candidats sont convoqués, après l'examen écrit, par mail et via le site internet, à venir présenter cette épreuve à une date convenue par la Direction des Jurys (voir période prévue dans les horaires d'examens publiés sur le site).

Sauf avis contraire, toutes les épreuves orales se déroulent dans les locaux de la FWB à Bruxelles. Les candidats sont priés de se présenter à l'accueil où ils seront pris en charge par un examinateur.

L'expression orale étant considérée comme une compétence essentielle en langue moderne, tout candidat ne se présentant pas à son examen oral verra l'intégralité de son épreuve considérée comme nulle.

Matériel

Matériel autorisé :

- Matériel d'écriture de base : y compris le bic effaçable (l'usage du crayon est strictement réservé à la rédaction des brouillons).
- Dictionnaire traductif **papier** (anglais ⇄ français **ou** allemand ⇄ français **ou** néerlandais ⇄ français*) pour toute la durée de l'examen écrit. Celui-ci doit être vierge de toute écriture et/ou de tout document.
  ** en fonction de la langue que vous avez décidé de présenter.*

Matériel refusé :

- Tous documents personnels (lexiques, listes de vocabulaire, synthèses de grammaire, feuilles de brouillon, …),
- Référentiels de grammaire, guides de conversation, méthodes d'apprentissage de la langue, …
- Pochette ou trousse non transparente

Les GSM, montres connectables ou tout autre objet connectable sont éteints et laissés dans votre sac. Ils ne peuvent ni être visibles ni être portés sur vous pendant l'examen.

Les candidats veilleront à posséder le matériel requis ou autorisé lors de l'épreuve car aucun prêt de matériel ne sera accordé. L'échange de matériel durant l'épreuve étant considéré comme une interaction avec autrui, sera sanctionné. De même, en cas d'oubli, aucun matériel ne pourra être apporté en cours d'épreuve aux candidats par une tierce personne.

●●● Dispenses partielles

⚠ **Depuis le cycle 2022-2023/1**, les candidats qui n'ont pas obtenu une note globale de 10/20 ou plus en **Français**, en **Langue moderne 1** et/ou en **Langue moderne 2**[1] pourront obtenir une **dispense partielle** dans la matière à condition d'avoir :

- participé à l'examen écrit et l'examen oral de la matière lors du même cycle ;

ET

- obtenu minimum 30/60 à l'examen écrit de la matière ou d'avoir obtenu minimum 20/40 à l'examen oral de la matière.

→ Si le candidat réussit l'examen écrit, il ne devra présenter que l'examen oral pour valider la matière.
→ Si le candidat réussit l'examen oral, il ne devra présenter que l'examen écrit pour valider la matière.
La dispense partielle sera indiquée dans la colonne *Cycle dispense* de la notification officielle des résultats et du relevé de notes envoyé par courrier postal. Elle sera indiquée de la manière suivante :

Matricule : 5420221094155

Français	Inscrit	8	22-23/1-DE-32/60
Mathématique	Dispensé	10,5	2021-2022/2
Langue moderne I - Anglais	Inscrit	9	22-23/1-DO-29/40
Sciences	Dispensé	11	2021-2022/2
Formation historique et géographique	Inscrit	13	2022-2023/1
Sciences sociales	Inscrit	5	/
	Décision :	Ajournement	

- Français : 22-23/1-DE-32/60

22-23/1 = cycle auquel la dispense est obtenue. **DE** = dispense de l'examen **écrit.** 32/60 = note obtenue à l'examen écrit.
En obtenant 8/20 comme note globale, le candidat n'a pas réussi la matière. Néanmoins, ayant obtenu 32/60 à l'examen écrit, la dispense de l'examen écrit est accordée. Au(x) prochain(s) cycle(s), le candidat devra obtenir au minimum 18/40 à l'examen oral pour réussir la matière (32/60 + 18/40 = 50/100).

- Langue moderne 1 - Anglais : 22-23/1-DO-29/40

22-23/1 = cycle auquel la dispense est obtenue. **DO** = dispense de l'examen **oral.** 29/40 = note obtenue à l'examen oral.
En obtenant 9/20 comme note globale, le candidat n'a pas réussi la matière. Néanmoins, ayant obtenu 29/40 à l'examen oral, la dispense de l'examen oral est accordée. Au(x) prochain(s) cycle(s), le candidat devra obtenir au minimum 21/60 à l'examen écrit pour réussir la matière (29/40 + 21/60 = 50/100).

[1] Il n'y a pas de dispense partielle pour les LM 2 en OBG

III. Objectifs et critères d'évaluation

I. Objectifs et consignes pour les différentes UAA

1. Écouter pour (s') informer et/ou (faire) agir

Il s'agit, pour le candidat, de se montrer capable de comprendre des informations/instructions essentielles provenant d'un message oral court, simple et clair à propos d'un ou de plusieurs sujets concrets, habituels de sa sphère personnelle, familiale et sociale de base et donc issus de son environnement proche.

Les documents utilisés peuvent être de genres différents. En CA, il pourra s'agir de :

- Court récit
- Conversation / interview
- Message sur boîte vocale
- Instructions / consignes
- Annonce publique ou privée
- Itinéraire
- Bulletin d'information
- …

Le candidat se verra proposer un ou deux extraits audio ou audiovisuels. Le(s) document(s) fait(font) l'objet de trois écoutes. Une première écoute se fait sans interruption. La deuxième écoute fait l'objet de courtes pauses tout au long de l'extrait afin de faciliter la prise de notes. Enfin, la troisième écoute, sans interruption, permet aux candidats de faire le point.

2. Lire pour (s') informer et/ou (faire) agir

Il s'agit, pour le candidat, de se montrer capable de comprendre des informations/instructions essentielles provenant d'un message écrit court, simple et clair à propos d'un ou de plusieurs sujets concrets, habituels de sa sphère personnelle, familiale et sociale de base et donc issus de son environnement proche.

Les documents utilisés peuvent être de genres différents. En CL, il pourra s'agir de :

- Carte postale/courrier/sms
- Post sur un réseau social
- Invitation
- Petite annonce
- Formulaire complété
- Lettre
- Court article de presse
- Site web touristique
- Itinéraire
- Recette
- Mode d'emploi
- …

Le(s) texte(s)/documents reste(nt) à la disposition du candidat pendant toute la durée de l'épreuve.

Dans les tâches réceptives (CA/CL), les réponses des candidats sont rédigées **en français**.

3. Écrire pour (s') informer et/ou faire agir

Il s'agit, pour le candidat, de se montrer capable de produire, dans la langue cible, un message écrit court et simple à propos d'un ou de plusieurs sujets concrets directement liés à ses propres intérêts et ceux de ses proches et donc issus de sa vie quotidienne et de son environnement proche.

Lors de l'évaluation, il est demandé au candidat de rédiger une production de **minimum 125 mots dans la langue étrangère choisie** sur l'un des deux sujets proposés lors de l'épreuve. Le texte devra respecter les consignes de contenu, de longueur, de format et de type de production attendue (nature du document, type de production langagière, domaines à traiter) conformément à une situation réelle.

4. Parler sans interaction pour (s') informer et/ou faire agir

Il s'agit, pour le candidat, de se montrer capable de produire, dans la langue cible et sans interaction, un message oral court et simple à propos d'un ou de plusieurs sujets concrets directement liés à ses intérêts et ceux de ses proches et donc issus de sa vie quotidienne et de son environnement proche.

5. Parler en interaction pour (s') informer et/ou faire agir

Il s'agit, pour le candidat, de se montrer capable de produire, dans la langue cible et en interaction, un message oral court et simple à propos d'un ou de plusieurs sujets concrets directement liés à ses intérêts et ceux de ses proches et donc issus de sa vie quotidienne et de son environnement proche.

L'examen oral se déroule donc en deux parties. **Une première partie sans interaction** (EOSI) et **une deuxième partie en interaction** (EOEI). Une fois dans le local d'examen, le candidat tire au sort un papier avec un mot dans la langue cible (EOSI) ainsi qu'une fiche le mettant en situation (EOEI). Il dispose alors d'un **temps de préparation de 10 minutes** avant de s'exprimer sur les deux tâches.

Pour la partie sans interaction, le candidat s'exprime librement et en autonomie à partir du mot tiré au sort. Il doit formuler au moins dix phrases complètes, structurées et pertinentes, en lien direct avec ce mot. Ces phrases doivent être aussi développées et précises que possible.

Pour la partie en interaction (de type jeu de rôle), il s'agit d'une tâche pouvant aborder un ou plusieurs thèmes de base des douze champs thématiques abordés tout au long de l'apprentissage de la langue mais aussi plus spécifiquement développés au sein des compétences professionnelles et en lien avec le parcours ou le vécu du candidat.

Les différentes tâches amèneront le candidat à utiliser différents modes, temps, points de grammaire censés être maîtrisés pour obtenir le titre visé (listes ci-dessous). Le candidat doit donc être capable de s'exprimer et répondre à des questions en lien avec le(s) sujet(s) abordé(s). Pendant l'examen oral, chaque candidat peut disposer des notes prises lors des 10 minutes de préparation. La langue cible est utilisée dès l'arrivée du candidat dans le local d'examen. Le dictionnaire n'est pas autorisé pour cette partie de l'examen.

II. Champs thématiques

	Niveau du champ thématique requis au 3ème degré P (2h/s)
1. Caractérisation personnelle	Élargir les sous-champs développés dans les degrés précédents : - Adresse postale complète - Composition de la famille proche et élargie - Couleurs - Aspect physique : caractéristiques générales et courantes - Vêtements et accessoires les plus courants - Amis - Quelques noms de métiers courants Aborder les sous-champs suivants : - Identité des proches - Lieu et date de naissance, état civil, nationalité, adresse électronique, numéro de téléphone - Langues parlées ou apprises
2. Habitat, environnement	Élargir les sous-champs suivants : - Types d'habitation, les pièces et leur situation - Quelques bâtiments et lieux du quartier Aborder les sous-champs suivants : - Types d'agglomération : ville et village - Éléments constitutifs de base d'une habitation, mobilier de base

3. Vie quotidienne	Élargir le sous-champ suivant : - Activités routinières (à la maison, à l'école) Aborder le sous-champ suivant : - Activités routinières (en vacances)
4. Loisirs	Élargir les sous-champs suivants : - Lieux liés à la culture - Noms de sports et de loisirs courants - Activités liées aux sports et aux loisirs Aborder les sous-champs suivants : - Quelques lieux liés aux sports et aux loisirs - Quelques noms d'outils numériques
5. Voyages	Élargir le sous-champ suivant : - Principaux moyens de transport et actions de base associées à des déplacements liés à la vie quotidienne Aborder les sous-champs suivants : - Titres de transports - Lieux et bâtiments liés aux transports - Itinéraires simples - Horaires - Quelques lieux de villégiature et d'hébergement - Quelques activités de loisirs routinières liées aux vacances
6. Relations avec les autres	Aborder les sous-champs suivants : - Types de relations avec son entourage - Actions liées aux relations avec l'entourage (correspondre, inviter…)
7. Santé et bien-être	Élargir les sous-champs suivants : - Principales parties du corps - État de santé - Humeur Aborder les sous-champs suivants : - Maux, symptômes, conseils et remèdes très courants - Hygiène de base
8. Enseignement et apprentissage	Élargir les sous-champs suivants : - Activités liées à la vie scolaire - Cours suivis par l'élève - Matériel scolaire - Mobilier de la classe - Quelques consignes et demandes liées à la vie de la classe

9. Achats et services	Élargir les sous-champs suivants : - Articles de consommation courante (alimentaires, vestimentaires) - Quelques descripteurs (taille, dimension, poids, prix) - Lieux, objets, intervenants et actions liés aux achats - Noms courants de commerces et de commerçants Aborder le sous-champ suivant : - Noms de rayons dans un magasin
10. Nourriture et boissons	Élargir les sous-champs suivants : - Aliments et boissons courants - Quelques lieux, objets et actions liés à la nourriture et aux boissons Aborder le sous-champ suivant : - Quelques intervenants liés à la nourriture et aux boissons
11. Météo et climat	Élargir le sous-champ suivant : - Le temps qu'il fait Aborder le sous-champ suivant : - La météo - descripteurs de base
12. Division du temps	Élargir les sous-champs suivants : - L'heure - Unités de temps Aborder les sous-champs suivants : - Date complète - Fréquence des événements - Événements qui jalonnent une journée, une année scolaire

III. Ressources grammaticales

Les éléments grammaticaux ne constituent pas une compétence en soi mais sont des outils à ne pas négliger et à maîtriser car ils sont essentiels à une bonne communication. Les tableaux ci-dessous font état des différents éléments de grammaire à maîtriser aux différents niveaux.

Programme d'études 503/2020/240 – Ressources grammaticales

- Anglais : pp. 244 à 254
- Néerlandais : pp. 236 à 243
- Allemand : pp. 255 à 265

IV. Critères et grilles d'évaluation pour les différentes unités d'acquis d'apprentissage

- Lire et écouter pour (s') informer et/ou (faire) agir

Ces UAA sont considérées comme acquises lorsque le candidat a retrouvé et compris, au sein des documents écrits et audio proposés, les informations lui permettant d'effectuer la tâche demandée.

- Écrire pour (s') informer et/ou faire agir

Cette UAA est considérée comme acquise lorsque le candidat satisfait à l'ensemble des critères suivants.

Pertinence
1. Le texte respecte-t-il l'ensemble des consignes. Respecte-t-il le contenu, la longueur, la nature du document, le type de production langagière attendus ?
Cohérence et cohésion
2. Le texte est-il compréhensible d'un point de vue textuel et idéologique ? Est-il développé avec un fil conducteur évident et sans contradiction ? Est-il articulé en différents paragraphes ? Présente-t-il une ponctuation correcte ?
Adéquation et richesse lexicale et grammaticale
3. Le texte possède-t-il un vocabulaire jugé suffisant et adéquat ? 4. L'orthographe est-elle maîtrisée ? 5. Le texte démontre-t-il une maîtrise correcte des différents temps et modes censés être maîtrisés ? Ceux-ci sont-ils bien en lien avec la tâche demandée 6. Le texte démontre-t-il une maîtrise correcte des différentes règles grammaticales de base ainsi que des règles grammaticales complexes les plus courantes ?

- Parler sans interaction et en interaction pour (s') informer et/ou (faire) agir

Ces UAA sont considérées comme acquises lorsque le candidat satisfait à l'ensemble des critères suivants.

Pertinence
1. Le discours respecte-t-il l'ensemble des consignes. Le candidat est-il capable de s'exprimer sur la totalité des points mentionnés dans la tâche ? 2. Le discours est-il cohérent et en adéquation avec les répliques du partenaire ?

Adéquation et richesse lexicale et grammaticale 3. Le discours possède-t-il un vocabulaire jugé correct, suffisant et adéquat ? 4. Le discours démontre-t-il une maîtrise correcte des différents temps et modes censés être maîtrisés ? Ceux-ci sont-ils bien en lien avec la tâche demandée 5. Le discours démontre-t-il une maîtrise correcte des différentes règles grammaticales de base de la langue cible ?
Autres critères : 6. Le discours est-il exprimé de manière globalement fluide et spontanée ? 7. La prononciation est-elle claire et compréhensible ? 8. L'intonation correspond-t-elle à l'intention de communication ?